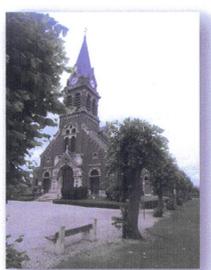


- Légende**
- Limite de zones
 - U Zones Urbaines
 - UI Zone industrielle existante
 - 1AU Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme
 - 1AUa Zone à urbaniser à vocation artisanale, commerciale et de service
 - 2AU Zone d'urbanisation future à long terme
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle
 - NJ Zone naturelle de jardin
 - NL Zone naturelle de loisir
 - Ah Micro zone constructible dans la zone naturelle et dans la zone agricole

- Classement comme espaces boisés, des bois, forêts, parcs à conserver à protéger ou à créer (art. L.130-1)
- Petits patrimoines à protéger, à mettre en valeur ou à requilibrer pour des motifs culturels et historiques (Article L.123-1 alinéa 7)
- Les itinéraires de randonnée**
- Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnée de l'Aisne (P.D.I.P.R.)
- Chemins retenus pour l'inscription au P.D.I.P.R.
- Les risques recensés**
- 1. Ruissellement / inondation / coulée de boue (Source IGN, BRGM, informations locales)
- 2. Présence d'un ruissellement pérenne ou non pérenne ou fossé
- 3. Présence d'ancienne carrière, risque d'affaissement, effondrement de terrain
- 3. Risques technologiques (silo de plus de 15 000 m³) : zones exposées à des phénomènes dangereux (explosion de poussières)
- Les emplacements réservés**

Numéro de réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Création d'un aménagement routier sécurisé (de type rond point), trottoir et aménagement piétonnier	Commune	95 à 45 ca
2	Création d'un centre de secours, stationnement, accès à la zone à urbaniser, et réseaux divers (accordement de la zone 1AUa aux réseaux d'eau)	Commune	1 ha 29 à 31 ca
3	Création d'un accès voirie à la zone à urbaniser	Commune	4 à 48 ca
4	Création d'un chemin piétonnier - sentier entre la zone urbaine et la zone à urbaniser.	Commune	1 à 78 ca
5	Création d'un accès voirie	Commune	2 à 07 ca
6	Réserve foncière pour création d'un accès voirie à long terme	Commune	4 à 80 ca
7	Réserve foncière pour assurer l'accès à un cours d'eau	Commune	5 à 08 ca
8	Réserve foncière pour assurer l'accès à un cours d'eau	Commune	6 à 30 ca
9	Elargissement de la voie - accès voirie à la zone 1AU	Commune	3 à 60 ca
10	Création d'une voirie d'accès à la zone 2AU	Commune	3 à 87 ca
11	Création d'une voirie d'accès à la zone 2AU	Commune	5 à 39 ca
12	Création d'une salle polyvalente ou salle de fêtes (salle des fêtes, foyer rural), accès voirie et stationnement, sente	Commune	83 à 52 ca
13	Création d'une réserve d'eau	Commune	9 à 07 ca

Commune de Flavy le Martel



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

2 plan de zonage 1/2000 ème

Fond : cadastre, centre des Impôts, mise à jour : mairie

<p>Commune de Flavy le Martel 02 520 Flavy le Martel</p>	<p>Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet de Conseil Municipal en date du : 26 SEP. 2012 Le Maire Danielle LANCO</p>	<p>Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme en date du : 24 SEP. 2013 Le Maire Danielle LANCO</p>
<p>Harmonie P.A.U. Bureau d'Etudes en Urbanisme 20 rue Ledoux 59 297 VILLERS GUISLAN</p>	<p>Vu pour être annexé à l'arrêté du : 26 FEV. 2013 Soumettant à enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme</p>	<p>Le Maire Danielle LANCO</p>